

# SANTÉ

## ETABLISSEMENTS DE SANTÉ

### Personnel

MINISTÈRE DE LA SANTÉ,  
DE LA JEUNESSE, DES SPORTS  
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

#### **Arrêté du 1<sup>er</sup> octobre 2008 modifiant la composition nominative du comité de sélection compétent à l'égard du corps des directeurs d'hôpital de la fonction publique hospitalière**

NOR : SJS0830999A

La ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative,  
Vu le code de la santé publique ;  
Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, et notamment son article 9 ;  
Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;  
Vu le décret n° 2005-921 du 2 août 2005 modifié portant statut particulier des grades et emplois des personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1<sup>o</sup> et 7<sup>o</sup>) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière, notamment son article 11 ;  
Vu l'arrêté du 13 mars 2008 relatif à la composition nominative du comité de sélection compétent à l'égard du corps des directeurs d'hôpital de la fonction publique hospitalière,

Arrête :

#### Article 1<sup>er</sup>

L'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 13 mars 2008 susvisé fixant la composition nominative du comité de sélection compétent à l'égard du corps des directeurs d'hôpital de la fonction publique hospitalière est modifié comme suit :

#### **Représentants de l'administration**

##### *Membre titulaire*

M. Lacaze (Didier), inspecteur général à l'inspection générale des affaires sociales, président.

##### *Membre suppléant*

M. Mattera (Michel-Henri), inspecteur à l'Inspection générale des affaires sociales.

#### **Représentants des personnels de direction**

##### *Membres titulaires*

M. Soubie (Christian), directeur adjoint au centre hospitalier de Libourne (33), SNCH ;  
Mme Klein-Feillens (Agnès), directrice adjointe à la maison de retraite de Fontenay-sous-Bois (94), SYNCASS/CFDT ;  
Mme Caroline Lefranc, directrice adjointe au centre hospitalier spécialisé de Montesson (78), CH/FO.

##### *Membres suppléants*

Mme Catherine Latger, directrice adjointe à l'Assistance publique – Hôpitaux de Paris (75), SNCH ;

Mme Anne Meunier, directrice adjointe au centre hospitalier régional de Rouen (76), SYNCASS/CFDT ;

Mme Florence Billault, directrice adjointe au centre hospitalier spécialisé d'Antony (92), CH/FO.

Article 2

La directrice de l'hospitalisation et de l'organisation des soins et la directrice générale du centre national de gestion des praticiens hospitaliers et des personnels de direction de la fonction publique hospitalière sont chargées de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère précité.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> octobre 2008.

*Pour la ministre et par délégation :*  
Par empêchement simultané de la directrice  
de l'hospitalisation et de l'organisation  
des soins et du chef de service :  
*Le sous-directeur des professions paramédicales  
et des personnels hospitaliers,*

G. DE CHANLAIRE